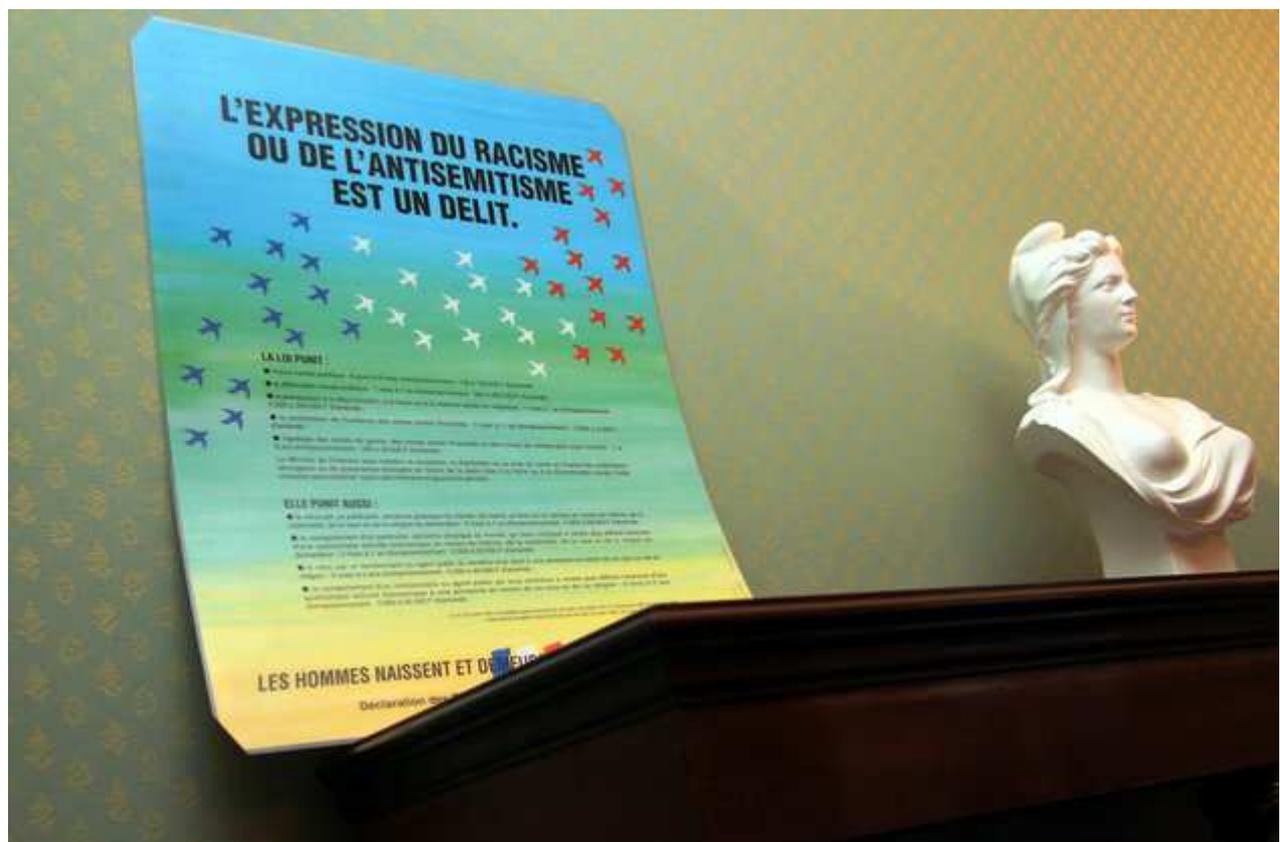


Les actes racistes reculent mais...

Par Europe1.fr avec Raphaëlle Schapira et AFP

Publié le 12 avril 2011 à 19h41 Mis à jour le 12 avril 2011 à 21h11



886 faits à caractère raciste et xénophobe ont été dénombrés en 2010 © MaxPPP

Ceux visant la communauté musulmane ont en revanche augmenté, selon un rapport pour 2010.

Un pas en avant, deux en arrière. Si le nombre d'actes racistes est en nette baisse, la tolérance recule et les sentiments xénophobes se diffusent" dans la société française, selon le rapport annuel de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme présenté mardi.

D'après ce document, qui s'appuie sur les statistiques du ministère de l'Intérieur, 886 faits à caractère raciste et xénophobe ont été dénombrés en 2010, dont 165 actes violents et 721 menaces ou actes d'intimidation, soit une baisse de 13,6% par rapport à 2009.

L'année 2010 a également été marquée par une "forte baisse" (-43%) des violences et menaces à caractère antisémite, après leur très nette augmentation en 2009 liée à "l'offensive israélienne sur la bande de Gaza". Ainsi, 131 actes et 335 menaces antisémites ont été enregistrés l'an dernier, contre un total de 815 en 2009.

Les Maghrébins cibles privilégiées du racisme

Les Maghrébins sont en revanche restés la cible privilégiée du racisme avec 36% du volume global des démonstrations racistes.

Treize mosquées ou lieux de culte musulmans ont notamment subi des actions violentes, contre six en 2009.

La stigmatisation de la communauté musulmane gagne aussi du terrain dans l'opinion publique, selon un sondage CSA réalisé en janvier. 48 % des personnes interrogées estiment que les musulmans forment un groupe à part, c'est 4% de plus qu'en 2009. Autre chiffre inquiétant, 56 % jugent qu'il y a trop d'immigrés en France, soit 9 points de plus que l'an dernier.

La parole s'est libérée

Le discours des Français est-il décomplexé face au racisme ? Pour la Commission dont le rôle est de conseiller le gouvernement sur ce qui touche aux droits de l'homme, les responsables de ce discours sont à la tête de l'Etat.

"Les propos qui ont été tenus au cours de cet été sur les Roms et le discours de Grenoble mais aussi dernièrement par des hommes politiques, ministre de l'intérieur, par des personnalités du showbiz tel qu'Eric Zemmour ", assure **Martine Brousse**, vice-présidente de la commission. "Ils banalisent en quelque sorte et libèrent une expression qu'un certain nombre de personnes n'osaient pas utiliser. Aujourd'hui, on a simplifié un discours. Il faut qu'on revienne au respect des droits de l'homme et de la personne".

Cette mise en garde est la conclusion du rapport : "le gouvernement doit veiller à ce qu'aucun mandataire politique ne tienne de propos racistes ou stigmatisant à l'égard d'une population particulière". Elle appelle aussi à "plus de sérénité dans les débats sur l'immigration".